



Matières à penser ?

Répliques

Philippe Gaberan, André Prodhomme, Marie-Odile Supligeau, Jacques Ladsous, Joseph Rouzel

DANS **VST - VIE SOCIALE ET TRAITEMENTS 2006/3** n^o 91 , PAGES 82 À 92
ÉDITIONS ÉRÈS

ISSN 0396-8669

ISBN 9782749206363

DOI 10.3917/vst.091.0082

Date de mise en ligne : 01/02/2007

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-vie-sociale-et-traitements-2006-3-page-82?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour érès.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

Répliques

Matières à penser ?

PHILIPPE GABERAN, ANDRÉ PRODHOMME, MARIE-ODILE SUPLIGEAU, JACQUES LADSOUS, JOSEPH ROUZEL

Bonjour à tous, d'accord ! pas d'accord ! l'essentiel n'est pas là ! Mais dans le maintien de la réflexion et de l'expression libres de chacun, lesquelles ouvrent alors la possibilité à une discussion. La jeunesse a besoin d'adultes, ne la trahissons pas. Pour tout argument en réponse à un article publié dans Lien social, je viens d'être traité ouvertement de « fasciste » par un haut personnage du travail social tandis que la direction du journal recevait des menaces de résiliation d'abonnements ou de contrats publicitaires. La violence brandie comme seul argument ne fait que révéler une impuissance intellectuelle. Trop d'injonctions à ne pas penser ou à ne plus penser sont assénées ces temps-ci ; n'allons pas sur de tels chemins. Nous pouvons légitimement ressentir de la colère face à un texte publié mais nous devons avoir la vigilance d'un temps de recul nécessaire entre l'instant du ressentiment et celui de l'écriture. VST est une belle revue qui ouvre un espace d'élaboration de la pensée et d'un partage de celle-ci. Il est de notre responsabilité de savoir maintenir cet héritage. S'il y a désaccord entre nous c'est qu'il y a matière à penser. Ouvrons un thème sur les aspects jouissifs de la violence ou de la destruction.

Très cordialement.

PHILIPPE GABERAN
<http://philippegaberan.free.fr>

Sentir la réalité des choses...

Au moment où je prends le stylo pour réagir au débat initié par Serge Vallon dans son éditorial du numéro 88 de *vst* ou plutôt pour « réagir à la réaction de Jean-Claude Laumonier », je lis page 2 du journal *Libération* du 1^{er} septembre 2006 dans un encadré commentant la rentrée scolaire : Titre : « L'école, premier palier de l'ascenseur social », sous-titre : *Ébranlé par les émeutes des banlieues, le gouvernement fait de l'inégalité son thème de rentrée.*

Le gouvernement a-t-il été ébranlé par des émeutes ? Franchement on nous a déjà fait le coup de l'ascenseur social, autre fracture. De ce côté-là de la rhétorique on a déjà donné, me semble-t-il !

Comme le dit pertinemment pour commencer Serge Vallon, on parle trop vite. On parle si vite que médiatisés les mots s'affadissent et s'épuisent à une vitesse supersonique. Et parfois, comme c'est le cas pour *émeutes*, les mots retrouvent ainsi leur sens originel. En effet *émeute* c'est d'abord le participe passé du vieux français émouvoir. Émouvant, non ! aurait dit Pierre Desproges si on me permet un peu d'humour. Ce n'est qu'au *xvi^e* siècle que le mot a pris le sens d'insurrection contre le pouvoir.

Franchement, qui a cru un seul moment que les voitures brûlées mettaient en danger le pouvoir central ? Et quand je regarde la façon dont chacun en période pré-électorale utilise à froid ce genre d'événement, je souscris volontiers à l'analyse de Serge Vallon. Et je me remémore ce qu'on a effectivement entendu à chaud, en direct sur les images diffusées par les chaînes privées ou publiques. Pour ma part j'ai entendu un jeune « sociologue » sur-le-champ devenu expert, affirmer que les

jeunes s'en prenaient au symbole de l'aliénation consumériste : la voiture ; un autre, militant « extrême », désapprouvant mais considérant qu'ils auraient pu au moins s'en prendre aux véhicules des Champs-Élysées !

Justement, quand je repense à ma première *émotion* sur ces *émeutes*, je me rappelle combien elle fut forte. Il y avait mort d'homme. J'ai trouvé que l'émotion des jeunes de Clichy était forte et justifiée. Après tout l'émotion c'est un mouvement. J'ai le souvenir de la réaction digne de la famille et des proches qui ne souhaitaient pas que leur peine soit instrumentalisée. Sans vouloir en dire plus qu'on en sait, cela révélait au moins la simple peur que peut déclencher la venue de la police. Ensuite le ministre de l'Intérieur, président de l'UMP, candidat déclaré à la présidentielle de 2007, a employé des mots inadmissibles. J'espère vivement que son calcul était mauvais et que même si l'on dit que les Français ont la mémoire courte, que, au moins pour ceux que cela révolte, cela restera comme une tache indélébile.

Malgré cela, dans les actes qui ont suivi sur certaines parties du territoire, j'ai eu l'intuition que cela avait changé de nature et que spontanés ou pas ces jeunes étaient « agis ». C'est donc d'abord une réaction de citoyen que j'aurais aimé leur transmettre. Alors il n'aurait pas été impossible que spontanément je leur dise : « Petits cons, servez-vous de vos neurones... au lieu de brûler les voitures de vos parents, de vous en prendre aux pompiers et forces de l'ordre dont vous avez besoin comme moi... Vous ne voyez pas que vous êtes tombés dans un stratagème d'un candidat à la présidentielle de 2007 ? En tout cas, je ne vous qualifie pas comme avant-garde contre le ministre de l'Intérieur. Je crois plutôt que lorsqu'il sera élu président, il

pourra vous inviter à l'Élysée pour vous remercier... ».

Et si l'envie m'avait pris de leur parler de façon plus réfléchie, alors j'aurais pu citer Hugo l'humaniste visionnaire, dont beaucoup d'analyses restent pertinentes : « ... au point de vue du pouvoir un peu d'émeute est souhaitable. Système : l'émeute raffermit les gouvernements qu'elle ne renverse pas. Elle éprouve l'armée ; elle concentre la bourgeoisie ; elle étire les muscles de la police ; elle constate la force de l'ossature sociale. C'est une gymnastique ; c'est presque de l'hygiène. Le pouvoir se porte mieux après une émeute comme l'homme après une friction. » Peut-être aurais-je ajouté : « Et pensez-vous à l'image déplorable que vous donnez de vos parents, de l'éducation qu'ils vous ont donnée ? »

Mais là ce serait déjà l'éducateur qui se serait exprimé. L'éducateur que je reste au moment où je prends ma retraite. Franchement je crois que si ces « passages à l'acte » ont effectivement déjà eu quelques effets bénéfiques, je ne pourrai en aucun cas ni les préconiser ni les justifier a posteriori. Je le prends par tous les bouts de la pensée éducative et citoyenne : ça ne passe pas ! Je sais bien pourtant que pendant tout mon parcours professionnel d'éducateur puis de directeur, contre l'affirmation qu'il fallait leur apprendre à mettre des mots en remplacement du « passage à l'acte », les personnes en difficulté sociale ou en situation de handicap voyaient généralement un projet individuel ou institutionnel évoluer suite à un comportement agressif voire destructeur. On pouvait alors en équipe parler du métier de la difficulté et de l'importance d'être vraiment à l'écoute. Mais ce que je sais c'est que le comportement,

l'acte était nommé pour ce qu'il était. C'était un préalable au traitement du problème. Le déni de la réalité ayant un effet boomerang. Toujours.

Et là, éducateur et citoyen n'étant pas des antonymes, au risque d'énervier, je dirai qu'on a le droit, quelles que soient ses convictions politiques, de vivre en sécurité sur son territoire, et qu'à aucun moment l'éducateur, celui qui élève, ne pourrait donner comme mode d'emploi à la dénonciation d'une injustice la mise en œuvre d'actes délictueux. C'est la question continue de la fin et des moyens. Cela n'a rien à voir avec de l'obsession sécuritaire. J'ajouterai aussi que je ne partage pas ces visions qui identifient les banlieues négativement par rapport aux centres-villes (j'ai vécu dans les deux) : au moment où la population humaine pour la première fois de son histoire devient majoritairement urbaine, on peut imaginer que ce n'est pas dans le centre historique des villes que vivra la majorité des populations. En d'autres termes, on peut raisonner autrement que sur le mode binaire : centres-ville – privilégiées ; banlieues – déshéritées. Attention à ce regard à l'apparente bienveillance qui ne perçoit dans les populations des cités que des populations à problèmes en les excusant par avance d'actes désespérés.

Les banlieues ce sont d'abord des villes qui sont aussi des viviers de créativité et d'expérimentation possibles. Les Mureaux, par exemple, qui a fait plus souvent qu'à son tour le « bonheur » des actualités télévisuelles, ce n'est pas la banlieue de Paris mais une ville qui a une histoire particulière, un rapport au fleuve notamment, sur lequel le maire écologiste et son équipe s'appuient pour bâtir un projet de ville cohérent.

Bien sûr que la discrimination existe, bien sûr que le chômage est une plaie, bien sûr que les contrôles répétés routiniers accentuent le sentiment de persécution, mais il me paraît rapide de considérer que les jeunes « émeutiers » exprimaient avec leurs moyens l'exaspération et les attentes de toute une population comme il me paraît excessif de qualifier la police républicaine « avec guillemets » dans son ensemble de raciste.

Je me demande s'il n'y a pas deux façons d'instrumentaliser les auteurs de troubles : en les diabolisant, en les « enrôlant ». Dans les deux cas donc ils sont « agis ». Ils ne sont pas acteurs. Je le répète : pour moi ils sont tombés dans un stratagème. Si je ne suis pas Jean-Claude Laumonier dans ses analyses politiques¹, je reconnais comme mérite à son rebond de nous obliger chacun à nous situer, à penser, ce qui n'est pas rien ! Mais pour moi penser ce n'est pas remplacer des préjugés par d'autres. Je lui reconnais aussi le mérite de mettre en lumière que le texte de Serge Vallon s'adresse en premier lieu à des professionnels et non pas à tous ces jeunes qui, même largement minoritaires, font quand même nombre. En le prenant comme tel le texte de Serge Vallon ne me choque en rien. Et s'il avait préféré les termes d'« actes irréflechis », son économie n'en serait pas changée. Quand je relis ce texte qui revendiquait un raisonnement à froid, j'ai plutôt l'impression que sa colère est plus respectueuse des jeunes, même si en les qualifiant de « sans neurones » il manie plutôt l'hyperbole que la litote, que la récupération qui est « au travail » aujourd'hui en période pré-électorale². Le comportement à cet égard du gouvernement me paraît de pure stratégie.

Jean-Claude Laumonier cite les grandes voix références des Ceméa. Je dirai à ce sujet que les éveilleurs qui m'ont influencé n'étaient jamais complaisants. Fermes et chaleureux, ils ne considéraient pas la complaisance comme une matière pédagogique ou soignante. Je crois me souvenir que Tony Lainé n'aimait pas qu'on ne demande pas de comptes à la personne malade ou handicapée mentale qui commettait un acte délictueux. Il regrettait que ce soit un « non-acte ». Il voyait le rapport à l'institution judiciaire comme un élément de base de la réponse soignante.

Et j'ai encore en mémoire le discours de haute portée que Donald W. Winnicott³ tenait aux magistrats et que je citais dans mon mémoire de directeur : « À moins d'avoir affaire à la justice, le délinquant ne peut que devenir progressivement plus inhibé en matière d'amour et en conséquence de plus en plus déprimé et dépersonnalisé pour finalement devenir tout à fait incapable de sentir la réalité des choses sauf celle de la violence. »

Oui, les actes urbains de l'automne 2006 peuvent être pris comme un appel. Peut-être pourrions-nous essayer de conduire ces jeunes vers un monde qu'ils devront changer. Avant de changer le monde, et tous les moyens ne se valent pas pour le changer, il faut y entrer.

ANDRÉ PRODHOMME

Discriminer jeunes banlieusards et violence

« Ces violences ne sont pourtant ni organisées ni politiques même si elles sont groupales et interactives donc sociétales⁴. »

« Il n'y a ni soin en psychiatrie, ni action éducative, ni travail social compatibles avec des politiques qui commencent par stigmatiser, dans le but de les contrôler pour mieux les réprimer, des populations ou des personnes dites à risques⁵. »

Il conviendrait d'aller nicher ces citations dans leurs matrices originaires, dans leurs logiques porteuses, dans le contexte dont leur mise en exergue, ici et maintenant, les prive : Serge Vallon écrivit, comme de coutume, l'éditorial de *vst*, tenacement numéroté « 88 », et Jean-Claude Laumonier réagit prestement, adressant aux membres du comité de rédaction, un message de profond désaccord, critique, argumenté, signant sa rupture d'avec la ligne éditoriale de la revue.

« Grave ! » diraient les jeunes gens nichés au cœur de ces textes et des préoccupations de leurs auteurs.

Hésitante, rabâchant de contradictoires arguments, je n'ai pas répliqué, pas directement, me consolant ou me défaussant au prétexte de l'échéance prochaine d'un comité de rédaction. Heureusement, d'autres camarades, en toute franchise, manœuvraient d'emblée versus apaisement. Jean-Claude est absent au comité de rédaction attendu. Pas un mot de ses dénonciations, de leur virulence.

« Grave ! » diraient... Grave, pensais-je. Je rumine en silence ou je râle, comme de coutume, aux complaisantes oreilles de mes compagnons de route et de luttes, les accablant de ce présent souci. Je venais de désertier, d'exercer mon droit de retrait, de prendre la porte. – « Tu veux dire : ouvrir droit à la retraite, cesser tes activités », rectifiait, traduisait le code du travail. En état de désertion parce que je (non, parce que « nous »), nous ne trouvions plus les traditionnels et laborieux

compromis qui, dans les établissements ou services spécialisés, permettent de survivre, de lutter, voire de se réjouir des initiatives, des évitements, des transformations obtenues, d'accomplir laborieusement, mais décemment, les missions confiées⁶. Compromis qui permettent de ne pas trahir, de ne pas maltraiter au prétexte d'aider. En vertu de quoi, j'offris à quelques-uns ma distraction de déserteur, j'amarrai généreusement vacance, désaffection et déshérence à la revue à *vst*... et me retrouvait au cœur d'un combat éditorial, en butte à une conflictualité que je fuyais ou, pire, qui n'advenait plus, là d'où je venais, tant la soumission y régnait.

Dans ces circonstances, avant le futur comité de... (j'ai frappé « de réaction »), comité de rédaction donc, avec présence des intéressés, débat à l'ordre du jour et bonheur d'un temps de dialogue remarquable, je fis un usage étrange des thématiques soulevées, des réactions de désapprobation plus ou moins furieuses des protagonistes. Dans cet entre-deux-comités, l'un mutique et l'autre bavard fervent, on jugeait les meurtriers de cette jeune fille brûlée vive dans un local poubelle dans une banlieue parisienne. Traînant le boulet conflictuel de l'éditorial de Serge et de la réplique de Jean-Claude, autour des conduites violentes des jeunes dans les banlieues, je m'attachais à cette affaire, attentive aux échos médiatisés du procès. Leur association ne me quittait pas et épousait – sans mon consentement – ma récente désertion professionnelle. Des visages de jeunes gens et jeunes filles qui récemment encore m'occupaient (dans un service habilité dans le cadre « protection judiciaire de l'enfance, en milieu ouvert ») s'interposaient, configuraient et ima-

geaient les identités de la victime et des coupables.

Sohane la banlieusarde, brûlée vive, dans un local à poubelles. Par deux garçons dont ma mémoire s'obstine – involontairement – à gommer les prénoms. J'ai du temps. Je lis le journal. J'écoute la radio. Brûlée vive, une de leurs compagnes, une fille de leur classe d'âge, mais de la cité d'à côté ou d'ailleurs. Flamme d'un briquet allumé à l'approche de son corps aspergé d'essence. « Pour lui faire peur. » « Pour qu'elle comprenne. » « Pour lui apprendre », commentent les inculpés.

Et l'horreur insiste à la saison du procès. Des adultes, regroupés en comité de soutien, défendent l'accusé et son complice au motif de leur appartenance à la cité. Si on est connu, si on en fait partie, si on en est, de l'immeuble, de la cité, de l'ethnie, de la classe d'âge, du sexe..., on ne peut être ni accusable ni coupable. Le délit s'excuse, se minore, se déqualifie, se dérobe du seul fait d'appartenance. Les gens de la cité dénie le geste, mobilisent des circonstances pour dénaturer l'accusation, approuvent toutes dénégations. Les graffitis : « Vive Momo » fleurissent sur les murs et dans les ascenseurs pendant qu'on défleurit et profane la pierre gravée, hommage affligé voulu par des féministes, sur le coin de pelouse où Sohane, finalement, hurla, se contorsionna, se consuma, expira. Les inculpés justifient leur acte. « Elle l'avait cherché. » Ils l'avaient « prévenue, plusieurs fois même ». « Elle ne devait pas venir sur notre territoire. » « Elle n'en était pas », ou « elle n'en était plus », peu importe. « Interdite de séjour. » « Elle a continué. » « Elle n'a pas écouté. » À eu « ce qu'elle mérite ». « Il fallait l'arrêter » dans ses provocations. « Il fallait la rappeler à l'ordre » et ils s'y employèrent, en

vain. « Il fallait la punir » de ses transgressions. Pour que vaille la parole, leurs mots-pièges tendus par le verdict terroriste du « sens de l'honneur ». Indécence de l'honneur contre sens de l'horreur.

L'avocat plaide l'accident ou bien le crime passionnel, je ne sais plus. Eux disent qu'ils ont dû faire la loi. Disent qu'ils ont dû faire la police, maintenir un ordre. Faire la justice. Nos principes de référence, dévoyés, rendent nos valeurs impertinentes, nous laissent en état de sidération, contaminés par leur désarroi, troublés par leurs expédients et leurs tripatouillages, confus de leur confusion. Les faire taire. Les damner, les condamner pour cesser de sombrer, de s'affoler, de perdre la raison. Pour éviter de les trucider. Eux et les leurs. Eux et leurs semblables.

Mais, si...

Si les signes signifient, si ces constats ne sont pas trop délirants, si on adopte une volonté de sémioticien, si on s'agrippe – tel un âne bête – aux obligations qui fondent le lien humain (renoncement au meurtre et transmission conditionnelle, c'est-à-dire hors inceste, de la vie reçue), si on maintient une posture d'altérité gouvernée par le primat du langage, que faire ? Que faire ou que dire à l'épreuve de tels événements ? Si dans certains contextes « dire c'est faire » (tel que nous instruisit Austin), comment dans ce contexte-là, traduire notre désapprobation de l'effet meurtrier du « faire c'est dire » ? Qu'envisager à notre tour, comment « envisager l'autre » (avec le secours d'Emmanuel Lévinas) pour que l'accès au langage ne s'effectue plus au prix du dé-visager, au prix de la cendre, au coût de l'existence carbonisée ? Que faire ou que dire pour que la désapprobation d'autrui ne se résolve pas, pour nous également, en une geste mortifiante ?

Ma désertion ne me protégeait guère, m'exposait même, me jetant d'une posture de professionnelle mandatée vers celle de citoyenne désarmée. J'halluciniais Sohane, sa manière d'habiter son corps, de déambuler dans l'espace, de se taire ou de répliquer avec insolence, d'éclater de rire ou de s'effondrer au simple frôlement d'un regard. Je la masquais de la multi-ethnicité de visages adolescents qui me hantaient. Momo et son pote avaient les intonations de voix, les yeux, le sourire ou les mimiques, les manies de jeunes hommes comparables avec lesquels, hier encore, je m'affrontais, dialoguais.

Comment leur faire savoir, à ces deux-là et aux autres, que rien n'exonère rien, absolument ?

Comment, en même temps, ne pas céder sur la désignation des faits : ils ont commis un meurtre, et ne pas récidiver – nous – dans l'outrage à ce qui fonde l'humanité ? Comment soutenir que les circonstances n'atténuent rien ? Soutenir que leur acte appelle sanction, sanction majeure. Ils seront – un temps – au ban de la société, privés de liberté, puisque telle est la norme, encore, sous nos climats républicains (le bien-fondé ou les effets de l'emprisonnement relèvent d'une autre discussion que je prends soin, ici et maintenant, d'écarter).

Comment dénoncer les causes, ces circonstances qui n'atténuent rien : l'inutilité au monde d'une part de la jeunesse, le choc des cultures, les traumatismes collectifs ou intimes, je ne sais ? Je ne connais pas ces personnages ni leurs aventureuses trajectoires, ni leur entourage, ni les circonstances qui les ont « élevés » comme on dit, ou bien rabaissés au seuil du bannissement. Comment, à la fois, dénoncer sans complaisance aucune, mais sans que nulle cause, pas l'ombre d'une cause, ne

se convertisse en justification des violences, en légitimation des folies meurtrières ?

Comment leur garantir – c'est la moindre des choses – leur responsabilité sans réserve, du seul fait de leur appartenance à l'espèce humaine ? Et ne pas récidiver nous-mêmes en bafouillant un message de haine radicale, une sentence analogue de feu et de cendres, que ces deux hommes, en recherche d'une distinction scélérate, ont mise en scène sur le corps d'une si proche, d'une si semblable ? Responsabilité qui impliquera et inclura par-delà la peine exécutée, l'infinitude de leur identité de meurtriers. La sanction ne soldera jamais le meurtre. Elle datera, autorisera au terme de l'épisode pénal, un retour vers l'ordinaire ordonné d'une société civile s'ouvrant aux porteurs d'une imprescriptible dette. Exclue, reclus, inclus à nouveau, peut-être.

Comment les dégager de ce devoir fou, faire objection à ces contraintes insensées, à ce processus de subjectivation stigmatisant, où un cynique état du monde par trop défaillant, par trop répréhensible, les missionnerait – par autoproclamation et à leur insu, bien entendu – pour énoncer des interdits, pour dénoncer des transgressions, pour se charger des repréailles ? Légiférer, surveiller, punir, de travers, à l'envers, à leurs dépens. Sinistres missions disjointées qui les banniront, marqués du sceau des infamies commises.

Comment répondre de cette folie ? Comment reconnaître leur science intime, expérimentale du « hors-la-loi », leur savoir autonome d'initiés sans recours ni ressources, sauf à halluciner ce qu'ils n'ont pas reçu ? Sauf à sécréter ce qui fait défaut, à « faire de la loi » ? Sauf à commettre, en brutalité, des énoncés catas-

trophiques dans l'engendrement d'un infernal défilé de conséquences et de causalités paradoxales ? Sauf à devoir être arrêtés : « Au nom de la loi, je vous arrête ! » Pro-vocations – littéralement –, énonciations actées, radiant le principe supérieur et les garants symboliques qui les fonderaient, en toute connaissance de cause. Ces érudits de l'ignorance, ces ignares, ces cancre zonent hors texte, dans le contexte du non-droit, l'éprouvent, en administrent la démonstration. À leur corps défendant. Comment reconnaître qu'ils nous instruiraient ces théoriciens des heurts et du malheur, qu'ils nous laisseraient redevables ces forçats praticiens de l'inarticulé, ces trafiquants obsédés de la loi imprescrite ? De la loi soustraite. Ces interdits de loi.

Si les signes signifient, si rien n'exonère rien, absolument, si « en être » pour Momo et son pote, c'est être aussi spécimen de notre espèce (via leurs cité, sexe, race, et tutti quanti), nous voilà complices, ébranlés dans nos postures tant professionnelles que citoyennes. Nous voilà jurant que nos discours ne convertiront pas les causes (si tragiques fussent-elles) en justification de la faute. Conjurant le sort pour que condamnation, emprisonnement, n'induisent pas du même, du pire. Priant pour que la sanction ne bégaie pas la faute, mais fasse la courte échelle à la loi, s'y substitue. Priant pour que la greffe prenne. Nous voilà confrères ou consœurs de ces spécialistes incriminables de la défaillance dans tous ses états : des privations, frustrations, castrations. Nous voilà collègues en dissension, embarqués – de conserve – dans les traitements des circonstances associant victimes, délinquants et instances concernées : les corps, les mots, les textes, les établissements, les institutions, les représentations sociales...

J'veux pas en être ! Sont pas mes frères. Envie de me barrer, de désertre, encore. Ça devient une manie !

Comment tolérer d'en être de cette filiation de Caïn et d'Abel, de cette humanité mortifère ? Et au nom de quoi, de qui, si Dieu nous échappe ? Au nom de la loi ? « Au nom de la loi, je vous arrête. » La loi commune aurait un nom ? Propre ? Serait un nom.

Et si...

Si je m'efforçais de rechercher leurs noms, à Momo et à son pote, ils doivent bien avoir un nom, ces deux individus. Des identités différentes de « jeunes », « banlieusards », « violents », « issus de l'immigration » ou « criminels sexistes ». Et si je suppliais mes vieux neurones défaillants de se connecter, de tenter de s'en souvenir, d'ourdir des sons, les chants de leurs noms ou prénoms ? Si, repentir de mes désertions, je déclinais leurs identités et dénonçais ma coupable impuissance à les désigner, ma négligence à les nommer ?

En mémoire de Sohane. De Sohane dont le prénom murmuré, gravé, allume des arcs-en-ciel émotionnels. Au nom de la loi...

Au nom de Sohane.

Merci, donc, à Jean-Claude et Serge, à leurs audaces heurtées – induites par la question des violences dans les banlieues – qui nous ont donné, collectivement, capacité à ne pas récidiver dans les passages à l'acte abandonniques, suicidaires ou meurtriers. Il n'est pas innocent de croire que l'inquiétude, la maladie, la mort annoncée qui, hélas, rôdaient autour de quelques-uns d'entre-nous ce matin-là, nous aient ramenés du côté de plus de sagesse, du côté de la reconnaissance endettée. Du côté de l'échange et de l'alliance.

MARIE-ODILE SUPLIGEAU
déserteure

90 Les « deux » banlieues

Le débat qui s'est installé entre nous m'a surpris. En même temps il montre bien les clivages qui peuvent exister dans l'ensemble du monde, dès que l'insécurité vient donner de la force aux fantasmes les plus fous.

Dans le même numéro, j'écrivais que j'étais au Liban lorsque les choses sont arrivées. Et j'ai été choqué par l'ampleur que prenait à l'étranger ces événements, qualifiés de « guerre civile », comme si toutes les banlieues étaient mauvaises et peuplées d'anarchistes, et si les étrangers se devaient de se tenir à l'écart de ceux qui les habitent. Aussi dans mon bloc-notes, dans le même numéro, ai-je voulu donner une image de banlieues où l'action conjugée des élus, des associations, et des professionnels, avait permis ainsi une meilleure reconnaissance, un comportement moins impulsif, des cibles mieux calculées.

Et à vrai dire, l'éditorial ne m'a pas gêné. Car dans les deux banlieues dont j'ai parlé j'ai trouvé, avant que ne commence une action en profondeur, des jeunes en rage, habités par la haine, et l'exaspération, et porteurs d'actes « irraisonnés » qui se retournaient souvent contre leurs proches, et leurs voisins.

Manque de pot : ces derniers jours ces deux banlieues ont été à leur tour à la une de l'information :

– l'une parce qu'elle avait laissé vivre dans son sein sans s'en rendre compte, cette bande qui s'intitulait « les barbares » qui sont allés jusqu'au meurtre, même s'il n'était pas prémédité ;

– l'autre parce que les feux de voiture ont repris, alors qu'ils n'avaient pas existé en novembre.

Dans le premier cas, c'est vrai que nous n'avions pas repéré ce réseau clandestin

qui voulait utiliser la force pour se procurer les revenus dont ils auraient besoin (il s'agit là d'un vrai banditisme).

Dans le deuxième cas, les jeunes ont utilisé cette réponse « devenue banale » à la rupture du contrat passé entre la cité et les autorités de l'État, la reprise des expulsions d'une manière unilatérale et dans une forme barbare difficile à avaler (j'ai vu passer au pilon les meubles et les affaires d'un *RM*iste, « qui payait son loyer, mais n'avait pas fini de régler ses arriérés », parce qu'il était soupçonné de terrorisme). Force nous est de constater, mais cela je n'ai jamais craint de le dire, que ces comportements ont une raison politique : situation de misère et de précarité qui plonge les citoyens concernés dans l'incertitude, et à laquelle les jeunes issus de ces citoyens libèrent une réponse, sans réflexion en profondeur, mais qui n'est pas sans signification.

Alors, Jean-Claude Laumonier a raison de dire que nous ne pouvons pas faire comme si ces comportements n'avaient ni raison politique ni raison sociale.

Mais Serge Vallon a raison de dire qu'il ne s'agit pas pour autant de stigmatiser les « banlieues ».

Certes il s'agit bien d'émeutes, au sens où nous avons assisté à des comportements collectifs de destruction, soulevés par l'émotion, et non contrôlés. Il s'agit bien aussi d'en chercher les raisons dans le « ras le bol » de jeunes qui, à défaut de pouvoir porter leurs désespérances, s'attaquent à ce qui est à leur portée, et qu'ils ont déjà vu faire, ce qui a attiré sur eux les projecteurs d'une découverte (qui est déjà un début de reconnaissance). Il nous appartient sans doute, en éducation, de transformer cette colère, en lui donnant d'autres finalités. À Grigny la manifesta-

tion que nous avons faite le 5 juillet (habitants, associations, professionnels, élus... tous ensemble) n'avait pas d'autres buts que de montrer qu'on pouvait être entendu (FR3, Canal +, *Libération*, *Le Parisien*...) sans détruire le bien commun, ni le bien des autres. Le communiqué des Ceméa, celui du CSTS, nous incitaient à aller dans ce sens.

JACQUES LADSOUS

La parole, pas le prêt-à-penser

Dans le fil des échanges au comité de rédaction de *vst* du mardi 3 juillet, ce sur quoi j'insisterai pour mettre mon grain de sel dans un débat un peu trop affecté au départ, m'a-t-il semblé, tient en quelques mots. Tout d'abord « émeutes » en banlieue ou autre nomination, le phénomène est complexe, comme toute interprétation d'un mouvement qui se produit sur la scène sociale. Et on n'y viendra pas au bout de le comprendre avec du prêt-à-penser. Pour ce qui est d'une belle explication unique, en béton, politiquement correcte, etc., on repassera, ça laisse justement à désirer. Peut-être faut-il entendre tout un chacun dans ce qui l'affecte, entendre ce qui fait mouche, ce qui touche. Et y compris, mais là on ne s'en est pas donné la peine, les acteurs eux-mêmes : les brûleurs, qu'est-ce qu'ils disent ? Pour avoir cédé à une interview dans un périodique, *Féminin Psycho*, j'ai pu mesurer combien parler de ce qui s'est passé est inentendable autrement qu'en clichés qui courent la campagne (de presse). Outre les impératifs du clientélisme lié à ce genre de presse, j'ai pu faire

l'épreuve d'une pensée sans pensée. C'est nouveau, ça vient de sortir. Le compte rendu de la journaliste, sous forme d'un faux dialogue de trois personnes qui ne se sont jamais parlé, est composé d'un patchwork où j'ai bien reconnu certains de mes mots, mais pas le sens. Cette pratique est l'envers de ces émeutes : là où flambe le hors-sens, un jouir-du-sens où ce qui reste de la pensée, c'est comme le Canada Dry, ça y ressemble mais ça n'en est pas. Bref une pensée non seulement dénaturée, désobjectivée, mais une pensée allumeuse, racoleuse, vendeuse. Ce que j'ai tenté d'exprimer, sûrement maladroitement, à savoir que ces dites émeutes se produisent dans un moment particulier de l'histoire où un certain nombre de jeunes sont à la fois débranchés du social, du langage, du lien à autrui, et à la fois lancent des appels, a été ramassé sous le chapeau : « Après les émeutes dans les banlieues : l'avis des psy. » Ça m'apprendra : on convoque l'expert, là où j'entends aujourd'hui, mais un peu tard, l'ex-père. Car c'est bien là que le bât blesse : défaillance de la fonction paternelle sous les coups de boutoir du marché libre et aveugle des biens. Il me semble cependant, passé l'anecdote que je n'ai pas encore digérée, naïf que j'étais sur l'éthique des journalistes (et mesurons à cette aune amère la chance que nous avons de disposer d'espaces d'expression tels que *vst*, quand le plus gros de la presse est « vendu »), que, comme je l'ai souligné au comité, cela ouvrirait sur deux voies de responsabilité pour ces jeunes : celle de répondre d'actes qui tombent sous le coup de la loi du côté pénal : c'est bien une réponse ; mais aussi d'ouvrir des lieux d'adresse à ce qui se dit, et qu'on a bien du mal à entendre, faute de paroles de la part de ces jeunes. Au-delà d'une réponse

pénale, sur laquelle il ne s'agit pas de négocier, il faut encore inventer, imaginer des passerelles, des ponts, et non des murs fermés de CEF, pour qu'ils en disent un bout, ces jeunes, de ce qui les agit et les agite. Et là on voit bien qu'il y a des lacunes énormes. Comment aller à la rencontre de ces jeunes, pour les aider à passer de la jouissance à la parole et de la haine à la révolte ? Il y a là un enjeu éducatif de taille pour les années qui suivent. Et ça interroge directement le sens du travail dit « social ». Qu'en est-il des clubs de prévention des régies de quartier, de la police de proximité, mais aussi des parents et plus largement des adultes, dans ces quartiers ? Il s'agit peut-être de faire le pari que ça ne veut pas rien dire de tels actes, et que pour l'exprimer dans la langue de Molière, l'important n'est pas de savoir pourquoi votre fille est muette, mais de la faire parler. La parole comme traitement de la jouissance, ça n'épuise pas la question, mais c'est encore ce qu'on a fait de mieux.

JOSEPH ROUZEL

1. Je trouve court d'identifier les événements urbains de l'automne 2005 comme précurseurs des actions concertées, organisées contre le CPE. D'un côté il y avait des jeunes diplômés qui ne voulaient pas entrer dans la vie professionnelle par un contrat précaire. De l'autre des jeunes plutôt en colère contre le système scolaire et qui se demandaient, eux, comment y entrer. Si avoir des convictions ce n'est pas prendre ses désirs pour des réalités, il serait temps, avant de chercher les passerelles, de regarder de plus près l'incommunicabilité entre les deux mondes.

2. Je pourrais me faire plaisir ici en cherchant si le ministre de l'Intérieur provocateur qui, le 13 juin 2006 met en place par une circulaire la diabolisation du migrant et l'obligation de résultat, rend néces-

saire, les irrégularités administratives dont il ne faudra pas s'étonner, m'est plus ou moins antipathique que l'« excité » qui me brûlerait ma voiture dont je n'abuse pas mais qui m'est bien utile comme moyen de transport, mais ce serait à mon avis mélanger des problématiques d'ordre différent.

3. D.W. Winnicott, « Quelques aspects psychologiques de la délinquance juvénile », dans *L'enfant et le monde extérieur*, Paris, Payot, 1982, p. 166.

4. Serge Vallon, « Éditorial », *VST* n° 88.

2. Jean-Claude Laumonier, « (Ban) lieux communs sécuritaires », *VST*, n° 90.

3. Marie-Odile Supligeau, « Broyer du noir » (2005) ; site revue *Institutions*/ Michel Balat.

